

# TRÉLON INFOS

www.ville-trelon.fr

Mensuel nº 361

Excellente Année 2023
qu'elle vous apporte
Santé, Joie et
bonheur

#### **JANVIER 2023**

SEMAINE N°52

01.01 : Jour de l'an

SEMAINE N°01

03.01 : Rentrée des élèves

08.01 : Épiphanie

SEMAINE N°02

12.01 : Réunion plénière de la Confrérie Saint

Pansard à 17h30 à la mairie

**SEMAINE N°03** 

19.01 : Assemblée générale des Amis de l'Ecomusée

de l'Avesnois à 15h00 à Fourmies

**SEMAINE N°04** 

29.01 : Audition de l'école municipale de musique

de 10h00 à 12h00 à la salle des fêtes

**SEMAINE N°05** 

02.02: Chandeleur

**SEMAINE N°06** 

10.02 : Vacances scolaires d'hiver après la classe







Trois évènements importants ont marqué le mois de décembre à Trélon avec le marché de Noël, la Sainte Barbe des pompiers et la pose de la première pierre de la nouvelle gendarmerie.

## <u>LES HORAIRES DE VOS DÉCHETTERIES DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE</u>

L'accès aux deux déchetteries est maintenant possible pour tous les habitants.

#### Déchetterie d' Ohain

les mardi, jeudi et vendredi de 8h à 14h du mardi au vendredi de 11h à 18h le mercredi de 11h à 18h le samedi de 10h à 12h et de 13h à 18h Fermée le lundi et le dimanche

### Déchetterie de Fourmies

le samedi de 10h à 12h et de 13h à 18h les dimanches pairs de 10h à 13h Fermée le lundi et les dimanches impairs

Vous souhaitez plus d'informations, contactez-nous

par mail: st@cc-sudavesnois.fr ou par téléphone: 03.27.60.65.24



## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants a lieu tous les mercredis sur rendez-vous. Pour obtenir un rendez-vous, contactez le 203.27.60.65.24 puis taper 1.

#### TRI DES PLASTIQUES

La CCSA ayant opté pour l'extension des consignes de tri, vous pouvez en 2023 ajouter dans la poubelle de tri sélectif

- les pots en plastique (yaourts, crème fraîche),
- les barquettes en plastique (fruits, légumes, fromage, œufs, viande, coton-tige),
- les films et sacs en plastique,
- les bouteilles et flacons en plastique (produits alimentaire, d'entretien et d'hygiène).



## CONSOMMER AVESNOIS AVEC LE PNRA



Pour concocter vos repas de fêtes, pensez à acheter vos produits chez les producteurs de l'Avesnois. Notre territoire compte 140 producteurs et artisans qui transforment et commercialisent leurs productions localement. Il y en a forcément un près de chez vous! Retrouvez aussi les produits du territoire dans le réseau des 12 Boutiques de l'Avesnois, sur les Marchés de l'Avesnois bio et/ou de producteurs, ou dans les AMAP... tous référencés sur le document «Mangeons local», disponible sur notre site internet : www.parc-naturel-avesnois.fr

Produits nobles par excellence, les produits locaux rehausseront vos tables de fêtes et éveilleront vos papilles: escargots, foie gras, volailles, bières, fromages, fruits et légumes...

Retrouvez sur le site <u>www.parc-naturel-avesnois.fr</u> des fiches recettes préparées à partir des ingrédients de notre terroir.

## SERVICES MÉDICAUX DE GARDE

### Médecins

En cas d'urgence, la semaine de 20h à minuit, le samedi de 12h à minuit et le dimanche de 8h à minuit vous devez composer le (203.20.33.20.33), un médecin régulateur vous répondra. Après minuit, ce numéro bascule vers le 15 (SAMU),

Pharmacies (lieu, modalités d'accès, horaires...). Il faut contacter le service de garde qui vous informe

- par téléphone : ☎0 825 74 20 30 (coût de l'appel : 0,15 € la minute)
- par internet : www.servigardes.fr

#### **Infirmières**

Veuillez appeler votre infirmière habituelle,

- Mme RENAUX (209.50.15.14.24/ 606.30.27.93.53) ou Mme DUPONT (607.70.02.03.08)
- Mme FOSSÉ ou Mme GUILAIN ( © 07.83.88.98.87)
- Mme BAYE ou Mme HENNECHART ( 6 06.83.24.48.40)
- Mme PAVOT ou Mme RONVAL ( 6 06.77.61.26.49)

### MAISON DE SANTÉ ALBERTINE A VOTRE SERVICE



## COUPURES D'ÉLECTRICITÉ PLANIFIÉES



En cas de vague de froid, le système électrique est mis à rude épreuve car la demande en électricité peut devenir supérieure à l'offre. Des coupures d'électricité locales, ponctuelles et planifiées, peuvent être organisées par Réseau transport d'électricité (RTE). Enedis, en tant que gestionnaire de 95% du réseau de distribution d'électricité en France, met en œuvre, à la demande de RTE, ces coupures exceptionnelles utilisées en dernier recours pour maintenir l'équilibre général du système électrique et éviter un "black-out".

Les coupures peuvent concerner tous les clients, aussi bien les foyers que les entreprises ou les collectivités. Elles durent 2 heures maximum sur une zone déterminée par RTE, durant les périodes de pointe de consommation (entre 8h00 et 13h00 et entre 17h30 et 20h30). Au bout de 2 heures, d'autres foyers seront concernés si la situation le nécessite.

Certaines installations ne sont pas concernées par ces coupures, par exemple :

- des établissements de santé (Hôpitaux, EHPAD....),
- des installations de signalisation et d'éclairage indispensables à la sécurité publique,
- des installations industrielles à risque ou présentant un intérêt pour la défense nationale,
- les personnes soignées ou hospitalisées à domicile.

Vous pouvez consulter le site Ecowatt tout au long de l'hiver <a href="https://monecowatt.fr/">https://monecowatt.fr/</a> 3 signaux sont émis par Ecowatt :

- Signal vert : pas d'alerte,
- Signal orange : le système électrique est tendu. Les gestes d'économie d'électricité sont les bienvenus,
- Signal rouge : le système électrique est très tendu. Les gestes d'économie d'électricité sont indispensables pour éviter ou réduire les coupures d'électricité.

Pendant les coupures, vous pouvez appeler en priorité et gratuitement le 112 (numéro d'appel d'urgence multi-opérateur), si vous n'avez pas accès, par votre portable, au réseau téléphonique. Les gestes d'économie d'électricité de chacun permettront d'améliorer la situation de tous.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 NOVEMBRE 2022

Le Conseil Municipal

## ✓ désigne à l'unanimité

- Monsieur Dominique Mara comme correspondant incendie et secours,
- Monsieur Michel Bombart comme représentant de la commune au Conseil de Vie Sociale (CVS) de l'EPDSAE « Foyer Claude Jourdain » ;

#### ✓ décide à l'unanimité

- d'émettre un avis favorable au projet de convention à intervenir entre la CCSA et les communes concernées (dont Trélon) par le RPN (Réseau Points Nœuds). La convention précisera la nature des travaux engagés, la mise en place d'une signalétique d'accueil touristique sous forme d'un ou de 2 totems et/ou la pose de mobilier de service vélo. Des négociations sont en cours pour installer « La maison du vélo » dans l'ancienne gare. Dans ce cas, la connexion se fera automatiquement entre le centre bourg et la voie verte,

- d'opter pour la nomenclature développée sans fonction applicable à M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour le le budget principal de la ville et ses annexes (Une comptabilité analytique n'est pas obligatoire pour les communes de moins de 3 500 habitants mais cependant une

comptabilité par services est tenue.),

- d'attribuer une subvention à hauteur de 500 € au titre de l'année 2022 à l'association « Savate

Boxing-Club de l'Avesnois »,

- d'offrir un bon de cadeau d'un valeur de 200,00 € à Monsieur Guy Visée qui fait valoir ses droits à la retraite à compter du 29 novembre 2022 (Une réflexion est menée quant à son éventuel remplacement.),

✓ décide par 19 voix pour et 4 abstentions (Messieurs Bouqueuniaux, Bongibault, Goujard et Madame Moisan) dans le cadre du salon de l'entreprise et du terroir organisé à Fourmies les 10 et 11 septembre 2022 de prendre en charge le coût de la location de deux stands d'un montant

de 500,00 € (entreprise de chauffage-plomberie Pozzobon),

✓ décide par 22 voix pour et 1 abstention (Monsieur Mara) la création d'un emploi de Directeur de l'administration générale, dans le grade d'attaché principal, à temps complet pour exercer les missions suivantes: l'encadrement des services de l'administration générale, la gestion administrative du personnel et de développement des ressources humaines et la préparation, le suivi et l'exécution du budget communal;

### ✓ prend connaissance

- du règlement du cimetière,
- de l'invitation future des services du PNRA (Parc Naturel Régional de l'Avesnois) pour présenter l'étude d'opportunité d'un réseau de chaleur bois-énergie en vue de pallier à la hausse des prix de l'énergie,
- de la flambée du prix de l'énergie (électricité et gaz) d'où la nécessité d'une réflexion pour réduire les dépenses de fonctionnement en 2023,
- du souhait de Monsieur Dominique Mara de mettre en place un plan de rénovation partielle des trottoirs sur 3 ans avec un budget annuel de 5 000,00 €. (Ces travaux peuvent être réalisés en régie.).
- de la modification éminente du plateau ralentisseur à l'intersection des rues Fontesse et Victor Hugo (Le surcoût sera pris en charge par l'entreprise.);

#### ✓ prend note

- de la réflexion de Monsieur Denis Bouqueuniaux quant à la dangerosité de la chicane installée route de Chimay,
- des remarques de Monsieur Dominique Mara qui
  - rapporte l'avis favorable de la commission de sécurité pour l'école maternelle, la salle des œuvres et la salle des fêtes,

- annonce la mise à jour du document unique concernant ces trois sites,
- souhaite la nomination d'un agent responsable pour les services techniques comme relais avec les élus,
- demande la communication du rapport d'évaluation des risques psycho-sociaux réalisé en 2022 (Ce rapport n'a pas été réalisé néanmoins une intervention du préventeur du CDG59 a été sollicitée par la commune.),
- s'inquiète de la réalisation des entretiens individuels du personnel (Ces entretiens se dérouleront quand les fiches de poste seront terminées.)

## LE MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE RECRUTE



Titulaire d'un BAC+2, vous voulez intégrer la fonction publique et agir au service des territoires et de la protection de l'environnement?

Le concours de Technicien Supérieur Principal du Développement Durable permet de rejoindre l'Ecole Nationale des Techniciens de l'Equipement (ENTE) et d'intégrer la fonction publique dans un panel de métiers très diversifiés : urbanisme, mobilités, gestion des ressources naturelles ou préservation des écosystèmes.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au vendredi 6 janvier 2023.

Retrouvez toutes les informations sur : concours externe <a href="http://mtes.fr/254">http://mtes.fr/254</a> concours interne <a href="http://mtes.fr/255">http://mtes.fr/255</a>

HORAIRES DES MESSES DU MOIS DE JANVIER

| NAINES DES MESSES DE MOIS DE SAN VIENE        |  |  |
|---|--|--|
| FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)                 |  |  |
| TRELON (Epiphanie) (17h00)                    |  |  |
| FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)                 |  |  |
| WIGNEHIES (17h00)                             |  |  |
| FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)                 |  |  |
| ANOR (17h00)                                  |  |  |
| FERON (09H30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00) |  |  |
| TRELON (17h00)                                |  |  |
| FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)                 |  |  |
|   |  |  |



### **CAP FIBRE**

Si vous avez besoin de contacter CAP FIBRE pour tous les sujets relatifs à la fibre optique, vous trouverez ci-dessous les contacts utiles.



### Fournisseur d'Accès à Internet

Le contact privilégié sera toujours le Fournisseur d'Accès à Internet!

Disponibilités des offres, prix, abonnements, SAV, etc.



#### Le site web

Le site web de **CAP FIBRE** comporte une page dédiée au Grand Public dans laquelle les administrés pourront retrouver toutes les informations relatives à la fibre optique : test d'éligibilité, étapes du raccordement, etc.



## Le numéro vert

Si un problème ne parvient pas à être solutionné par le Fournisseur d'Accès, le numéro vert reste disponible.



www.capfibre.fr

#### **CANTINE SCOLAIRE ET GARDERIE**

Les inscriptions pour la cantine et la garderie se font sur le site « My Perischool ». Vous devez obligatoirement finaliser l'inscription au plus tard le jeudi soir.

Si votre compte n'est pas encore créé, vous devez aller sur l'adresse suivante :

https://trelon.myperischool.fr avec le code d'accès de la commune DL7YSY5

En cas de problème, vous pouvez vous rapprocher de l'accueil de la mairie.

## ARRIVÉES ET DÉPARTS

Si vous arrivez ou si vous quittez la commune de Trélon, vous êtes priés dans votre intérêt de bien vouloir signaler ce changement important à l'accueil de la mairie.

#### PERMANENCE SOCIALE

Permanence sur rendez-vous de Madame Liliane Collier, adjointe aux affaires sociales, le mardi de 11h00 à 12h00 à la mairie.

## **OUVERTURE DE LA MAIRIE**

La mairie est ouverte au public de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi (203.27.60.82.20).



#### **BUS FRANCE SERVICES**

Le bus France services qui dessert la Sambre-Avesnois sera à Trélon le lundi 02 janvier 2023 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

Il est fortement conseillé de prendre contact par téléphone pour fixer un rendez-vous au 03.59.73.18.20 ou par courriel <u>avesnois.franceservices@lenord.fr</u>

#### PERMANENCE MGEN

La Mutuelle Générale de l'Education Nationale tiendra en mairie de Trélon une permanence le vendredi 06 janvier 2023 sur rendez-vous fixés à 9h00, 10h00, 11h00, 14h00, 15h00 et 16h00.

Contact: Mme Béatrice CERA © 07.88.39.49.12 ou par courriel: bcera@mgen.fr



## **CONSULTATION P.M.I.**

La consultation de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) aura lieu le jeudi 26 janvier 2023, dans les locaux de la maison de santé Albertine, le matin à partir de 09h00.



#### **MUTUELLE JUST**

Des représentants de la mutuelle JUST tiendront une permanence dans la mairie le jeudi 19 janvier 2023 de 13h30 à 17h30 :

Prendre rendez-vous au 2 0 809 546 000 (service gratuit + prix d'appel)

## ACCUEIL DE JOUR À LA MAISON DE RETRAITE DU CHEMIN VERT

La maison de retraite propose un accueil de jour du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00 pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées.

Ce dispositif permet à la personne accompagnant le malade de souffler.

Tarif : 25 € par jour repas du midi compris hors frais de transport (une aide financière est possible en constituant un dossier APA, Aide Personnalisée Autonomie).

Renseignements complémentaires au 203.59.21.00.00



#### **OUVERTURE DE LA POSTE**

Le bureau de poste de Trélon est ouvert selon les horaires ci-dessous :

- le lundi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- les mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9h00 à 12h00
- le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

### PROJET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL : HABITER MIEUX



La Communauté de Communes Sud-Avesnois (CCSA) a acté sa participation à l'Opération PIG Habiter mieux, mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération de Maubeuge-Val de Sambre.

Pour répondre aux enjeux liés à sa mise en œuvre et afin de susciter la décision d'engager les travaux en minimisant le reste à charge pour le propriétaire (bailleur ou occupant), la CCSA a souhaité aider financièrement les propriétaires en complément des aides versées par l'Anah (Agence nationale de l'habitat)

Les modalités de cette aide financière en direction des propriétaires bailleurs et des propriétaires occupants sont présentées ci-dessous :

|                                 | Type travaux                          | Taux de subvention lié au<br>montant des travaux<br>subventionnables | Enveloppe<br>maximale |
|---------------------------------|---------------------------------------|--|-----------------------|
| Propriétaires<br>Occupants (PO) | Travaux lourds - HI -Très<br>Dégradés | 5 % plafonné à 1 400 €   |                       |
|                                 | Travaux petite LHI                    | 5 % plafonné à 1 400 €   |                       |
|                                 | Travaux d'Autonomie                   | 5 % plafonné à 1 200 €   |                       |
|                                 | Travaux d'économie d'énergie          | 5 % plafonné à 1 000 €   |                       |
| Propriétaires<br>bailleurs (PB) | Travaux lourds - HI -Très<br>Dégradés | 5 % plafonné à 1 200 €   | 50 000 €              |
|                                 | Travaux petite LHI                    | 5 % plafonné à 1 200 €   |                       |
|                                 | Travaux d'Autonomie                   | 5 % plafonné à 1 000 €   |                       |
|                                 | Travaux d'économie d'énergie          | 5 % plafonné à 800 €   |                       |

Les aides seront attribuées par ordre d'arrivée des dossiers complets, jusqu'à épuisement des crédits alloués au dispositif.

Le logement concerné par l'aide doit se situer sur le territoire de l'une des 12 communes membres de la Communeuté de Communes Sud-Avesnois.

### **RELAIS PETITE ENFANCE**

Le Relais Petite Enfance (RPE) se trouve au 17 rue Delval derrière la crèche. C'est un lieu d'informations sur les différents modes de garde existants. C'est également un lieu d'échanges, d'animations collectives, d'activités d'éveil, pour les enfants accueillis chez les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s.

Horaires d'ouverture :

- Accueil téléphonique : lundi 9h00/12h00, mardi 13h00/15h30 et vendredi 14h00/15h30 ;
- Accueil administratif des parents ou professionnel(le)s: lundi 13h00/15h30;
- Matinée d'animation : mardi 9h30/11h30.

Renseignements: 09.72.55.77.26 ou ram.francas@outlook.com

## AFFÛTS ET APPROCHES AU SANGLIER

Afin de limiter les dégâts aux cultures agricoles, les lieutenants de louveterie du département du Nord effectueront, dans leur zone de compétence respective, des tirs de destruction de sangliers à l'approche et à l'affût, sur les lieux mêmes où des dégâts leur auront été signalés, ou à leurs abords.

Les affûts et approches pourront être effectués de jour comme de nuit mais les tirs devront être fichants.

Le présent arrêté préfectoral est valable à compter de sa signature le 08 décembre 2022 jusqu'au 28 février 2023, pour le temps où la chasse du sanglier n'est pas autorisée.







La prochaine collecte des déchets agricoles issus de l'agrofourniture aura lieu les 17 et 18 janvier prochains. Elle concerne cette fois les big bags, les films agricoles usagés issus de l'élevage et les ficelles et filets.

Le centre de ramassage le plus proche se trouve à Avesnes-sur-Helpe (Société coopérative agricole). Plus d'informations sur le site internet de la Chambre d'agriculture au 03.21.60.57.60 ou

https://hautsdefrance.chambre-agriculture.fr/reglementation/collecte-produits-phytosanitaires-pneus-huile/



Pour qu'il soit agréable de vivre à Trélon, il vous est rappelé :

- que le bruit des tondeuses, tronçonneuses etc... est interdit avant 9h00;
- que les poubelles doivent être sorties et rentrées le moins longtemps possible avant et après le passage du camion de ramassage (Elles doivent également être nettoyées régulièrement.),
- que les papiers, canettes, mégots de cigarettes... ne doivent pas être déposés sur la voie publique,
- que le stationnement des véhicules, dont l'arrêt du moteur évite bruit et pollution, est interdit sur les trottoirs,
- · que les trottoirs sont réservés aux seuls piétons,
- que les limitations de vitesse doivent être respectées dans la ville,
- que le brûlage des végétaux est interdit,
- que les trottoirs ne sont pas des crottoirs.

## PROMENADES EN FORÊT

Par mesure de sécurité, les promenades ne sont pas autorisées le week-end en forêt communale pendant la période de chasse du jeudi 15 Septembre 2022 au mardi 28 Février 2023.

## PLANTONS LE DÉCOR

Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois vous propose d'acheter des arbres, arbustes, fruitiers et variétés protégées.

Pour une livraison le samedi 04 mars 2023 entre 9h00 et 12h00, les commandes devront être passées avant le jeudi 02 février 2023.

espaces naturels régionaux

Le catalogue « Plantons le décor 2022-2023 » ainsi que des bons de commande sont disponibles à la mairie.

### ATELIER-MUSÉE DU VERRE

L'atelier-musée du verre sera fermé du 1er décembre 2022 au 28 février 2023.

## LES AMIS DE L'ÉCOMUSÉE DE L'AVESNOIS



Les Amis de l'Ecomusée de l'Avesnois est une association type loi 1901 qui regroupe actuellement 30 bénévoles. Ils se donnent pour but de faire connaître notre patrimoine textile à Fourmies et verrier à Trélon, de participer à la promotion des deux sites qui valorisent des savoir-faire ancrés dans le territoire depuis longtemps et sont indissociables de son identité.

Ils souhaitent participer au soutien des actions de l'Ecomusée de l'Avesnois en mettant en place leurs propres actions en proposant des rencontres, conférences, visites culturelles et en organisant des événements propres au rayonnement du musée.

Contact: Michel Devassine 06.79.29.29.41 lesamisdelecomuseedelavesnois@gmail.com





## CONFRÉRIE SAINT PANSARD : FINANCEMENT PARTICIPATIF



La Confrérie Saint Pansard, association loi 1901 à but non lucratif, porte depuis quelques années un projet culturel patrimonial, festif et solidaire visant à donner au carnaval une ambition nouvelle, capable progressivement de renouveler l'image et le contenu des festivités carnavalesques de Trélon, avec l'appui de plusieurs associations locales, de partenaires publics, de mécènes, et avec le soutien des partenaires économiques locaux.

La saison carnavalesque de mars dernier a été un formidable succès grâce notamment à la solidarité des Trélonais.

Pour 2023, celle-ci se déroulera du 21 février (Mardi-Gras) au 12 mars (Carnaval). Elle va notamment mettre en scène le centre bourg aux couleurs du carnaval, avec une animation commerciale, et de multiples activités pendant 3 semaines. Elle permettra de découvrir une programmation culturelle et festive riche en innovations : 20 géants de l'Avesnois, du Nord et de Wallonie, 5 groupes musicaux et des parades etc... Au total plus de 350 « carnavaleux » enrichiront le défilé. Un programme détaillé sera remis à tous les habitants vers le 15 février.

Par équipe de 2 ou 3 personnes, les 45 membres de la Confrérie rendront visite aux habitants à partir du 15 janvier pour leur proposer de participer au financement des festivités carnavalesques 2023.

L'association bénéficie d'un agrément de l'Etat au titre de l'intérêt général qui lui permet de délivrer un rescrit fiscal offrant aux donateurs la possibilité de bénéficier d'un dégrèvement d'impôt de 66% de la valeur de leurs dons à partir de 15 €.

La Confrérie Saint Pansard souhaite que vous réserviez le meilleur accueil à ses membres, comme la plupart des habitants de Trélon l'ont fait l'an dernier.

Une épinglette à l'effigie du carnaval de Saint Pansard sera remise à chaque donateur qui deviendra de ce fait membre bienfaiteur de la Confrérie.

## DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC ÉCHANGES ET DIALOGUES

Adresse du local: 1, rue Heureuse, 59132, Trélon (à côté de la salle des fêtes).

Renseignements: auprès du secrétariat au 03 27 59 72 03 ou echetdialog@gmail.com

#### ACTIVITÉS DES CLUBS JANVIER 2023

| Clubs      | Horaires   | Animateurs   |
|------------|--|--|
| Anglais    | Les lundis de 14h00 à 16h00 au local. Animation autour d'un thème et conversation orientée perfectionnement.                                       | Wendy Benoît<br>06 50 26 78 06                         |
| Couture    | Les 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> jeudis de 14h00 à 16h00.<br>Découverte ou approfondissement des diverses techniques des machines à coudre. | Annette Vandesande<br>03 27 59 55 41                   |
| Multimédia | Les jeudis de 14h00 à 16h00 au local.<br>Comment gérer ses photos, créer des diaporamas, réaliser des<br>montages vidéo sous Windows.              | Marie-Bernard Naveau<br>06 84 47 24 80                 |
| Peinture   | Les vendredis de 14h00 à 17h00. Différentes techniques de peinture.  | Jeannine Draux<br>06 74 19 59 24                       |
| Tai-Chi    | Les mardis de 19h00 à 20h30.<br>À la salle des fêtes de Trélon.  | Andrée Aithnard<br>03 27 59 72 03<br>et Lucia Marchant |
| Théâtre    | Les mardis de 16h30 à 19h00.<br>À la salle des fêtes de Trélon.  | Éric Huart<br>00 32 473 99 33 53                       |

#### LE RÉVEIL BOULISTE

| samedi 07 janvier | Concours en salle              |
|-------------------|--------------------------------|
| samedi 21 janvier | Quadrettes ou quintettes mêlés |



## APPLICATION AVESNOIS MOBILITÉS

Suite au lancement de l'application Avesnois Mobilités, vous pouvez retrouver toutes vos informations utiles en quelques secondes pour simplifier vos déplacements:

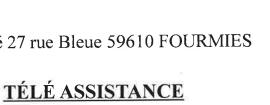
- votre itinéraire
- vos horaires
- l'agenda des sorties (Tourisme Avesnois)

Cette application est disponible en téléchargement sur :

- google play
- app store

Informations: Maison de la Mobilité 27 rue Bleue 59610 FOURMIES

Téléphone: 03.27.66.01.21





La télé assistance vous permet à vous-même et à vos proches de vivre en toute sérénité grâce à une télécommande simple LE ASSISTANCE d'utilisation à porter en bracelet ou en pendentif pour un abonnement de 7,63€ par mois réduit à 3,815€ après déduction

> Pour tout renseignement appelez le 0811 650 700 ou rendez vous en mairie pour retirer un dossier.



Le club de musculation a repris ses activités dans ses locaux rue du Fourneau. La salle est ouverte

- du lundi au dimanche de 9h00 à 11h00
- du lundi au vendredi de 16h30 à 20h00.

## HANDBALL CLUB TRÉLONAIS



| RENCONTRES     |             |       |                             |  |
|----------------|-------------|-------|-----------------------------|--|
| Seniors femmes | 07.01       | 15h30 | TRELON – WAZIERS            |  |
|                | 22.01       | 11h00 | NIEPPES – TRELON            |  |
|                | 28 ou 29.01 |       | TRELON – WALLERS-ARENBERG   |  |
| G ' 1          | 07.01       | 20h30 | ESPACE HAND PEVELE – TRELON |  |
| Seniors hommes | 20.01       | 19h00 | TRELON – HAZEBROUCK         |  |
| 12             | 21.01       | 15h30 | SAINT AMAND – TRELON        |  |
| - 13ans        | 28 ou 29.01 |       | CAMBRAI – TRELON            |  |

## DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC L'AMICALE LAÏQUE

vous pouvez contacter Mademoiselle Claudette Pour tous renseignements, Lempereur ( § 06.37.48.82.86).

## <u>**ÒUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈ QUE-MÉDIATHÈ QUE**</u>

Le service de prêts est ouvert le lundi de 09h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 16h00 et le samedi de 14h00 à 15h00. La médiathèque rouvrira le jeudi 04 janvier

Les prêts sont gratuits. L'inscription est indispensable.

Pour ceux qui le souhaitent, l'adhésion à l'Amicale Laïque est fixée à 5 € par an.

#### **CLUB SCRABBLE**

Le club scrabble duplicate vous accueille le lundi à 14h00 et le mardi à 20h00. La durée moyenne d'une partie est d'environ 2 heures. Il est indispensable de venir avec son matériel.

#### **CAFE LITTERAIRE**

Réunion le jeudi 26 janviet 2023 de 14h00 à 16h00.





#### **LES JOYEUX DRILLES**

#### **JOYEUX DRILLES**



Le club a repris ses activités :

- Le lundi 05 pour le tricot,
- Le mercredi 07 pour les activités manuelles,
- Le vendredi 09 pour les jeux.

La cotisation annuelle reste à 17 €.

• Contact et renseignements : Madame Brigitte WILLIAME : § 06.42.28.28.71 ou Monsieur

Jean-Michel BARTHELEMY: © 07.49.60.67.73

### RÉSEAU MÉDI@'PASS

Le réseau Média Pass offre depuis le premier septembre un nouveau service : le portage de livres, CD et DVD à domicile pour ceux qui ne peuvent se rendre à la médiathèque.

Pour en bénéficier gratuitement, il vous suffit d'appeler Célia Delobelle au 07 87 68 67 87

En application de l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), pour les conseillers municipaux élus sur une autre liste que celle ayant obtenu le plus de voix lors du renouvellement du Conseil Municipal, un espace leur est réservé dans le bulletin municipal. Ils disposent ainsi d'un quart de page.



#### GROUPE MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TRELON

Encore un fois nous sommes contraints de mettre en perspectives les engagements de la majorité municipale avec la réalité des pratiques mises en œuvre dans notre commune :

• lors de la campagne électorale de 2020, dans la propagande de « ENSEMBLE POUR TRELON » les candidats s'étaient engagés parmi une dizaine d'autres promesses (éclairage public par des leeds – réfection des rues & des trottoirs, création d'un éco-quartier, CAMSP dans le château des carmes, création d'un centre socio-culturel etc.)

Contrairement aux communes environnantes, TRELON semble être entré en hibernation!

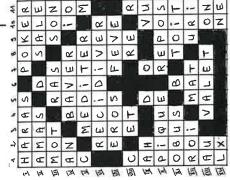
A quand une véritable réflexion sur l'aménagement de notre commune, la valorisation de son patrimoine et la construction d'une réponse aux besoins des habitants?

Toutefois en cette période festive, les amis de TRELON LE RENOUVEAU et tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de notre cité en toute indépendance partisane, vous souhaitent de joyeuses fêtes et une année 2023 la

meilleure possible.

#### SOLUTION DU JEU Nº 360

Le livre, le CD ou la place pour le prochain spectacle offerts par la municipalité a été gagné par Mesdames Marie-Pierre Bizien et Michèle Lecerf (le lot ou le billet est à retirer en mairie obligatoirement dans le mois qui suit).



#### ÉTAT CIVIL

#### **SOUVENIR**

Madame Marie MAHUT veuve DELERS, décédée le 3 décembre 2022 à TRELON (Nord), à l'âge de 85 ans (2 Chemin Vert)

Madame Thérèse AMAND veuve BAUDRY, décédée le 6 décembre 2022 à TRELON (Nord), à l'âge de 89 ans (2 rue du Chemin Vert)

Madame Ghisliane TUTIN veuve BOUQUEUNIAUX, décédée le 14 décembre 2022 à TRELON (Nord), à l'âge de 92 ans (2 rue du Chemin Vert)

## TRÉLON LOISIRS

### LA PENSÉE DU MOIS:

« NE POURRAIT-ON PAS FIXER LA SAINT SYLVESTRE AU 15 AOÛT AFIN QUE LE PÈRE NOËL ÉVOLUE ENFIN DANS DES CHEMINÉES ÉTEINTES.»

Philippe BOUVARD

## CE POÈME POUR MARQUER L'ARRIVÉE DE LA NOUVELLE ANNÉE :



#### À VOUS DE JOUER:

CONFIRMES HORIZONTALEMENT

I C'est chouette à entendre

II Il a son droit – Voyelles

III Ensemble des habitants d'un espace déterminé

IV Ils parlent le persan

V Cercles concentriques – Mot d'introduction

VI Premier Européen à doubler le cap de Bonne-Espérance – Etre sur les rotules

VII Fait quand il est pris — Bien « lunée »

VIII Raccourci pour aussi – Inscrit au calendrier

IX Peuple régi par le traité de Waitangi – Femmes de mes rêves

X Un allemand – Marque des caractères de la civilisation chinoise <u>VERTICALEMENT</u>

1 Champ de courses

2 Plaida non coupable – Bête peu véloce

3 Attaque à coups de gros cailloux

4 Détériorations dues à l'usage – Consonnes

5 De la famille des oléacées – Vérités religieuses

6 On court pour le prendre – Drôle de guère

7 En principe jamais sots – Normes Françaises inversées

8 Fleuve d'Asie

9 Contenu d'un tube – Possédâtes

10 Peau lisse dégarnie – Pronom

#### LES MOIS DE L'ANNÉE

Janvier pour dire à l'année « bonjour »

Février pour dire à la neige « il faut fondre »

Mars pour dire à l'oiseau migrateur « reviens »

Avril pour dire à la fleur « ouvre-toi »

Mai pour dire « ouvriers mes amis »

Juin pour dire à la mer « emporte-nous très loin »

Juillet pour dire au soleil « c'est ta saison »

Août pour dire « l'homme est heureux d'être homme »

Septembre pour dire au blé « change-toi en or »

Octobre pour dire « camarades la liberté »

Novembre pour dire aux arbres « déshabillez-vous »

Décembre pour dire à l'année « adieu, bonne chance. »

Et douze mois de plus par an, mon fils, Pour te dire que je t'aime.

**ALAIN BOSQUET** 

#### DEBUTANTS HORIZONTALEMENT

I Cri d'un rapace nocturne

II Garde-fous – Deux point opposés

III Elle croît sans cesse dans le monde

IV Ils habitent Téhéran

V Mouvements un peu vagues – Indique la matière

VI Célèbre navigateur portugais - Demander en haut lieu

VII Danseuse de classe - Callipyge

VIII Pareillement – C'est le patron

IX Peuple polynésien de Nouvelle-Zélande – Bonnes avec leurs baguettes

X Réfute de gauche à droite – A terme aboutit à la sinisation

#### <u>VERTICALEMENT</u>

1 Il attire les turfistes

2 Refusa la confession – Possède

3 Lance-pierres

4 Prêts salés – Symbole du tour

5 Il peut être mauve ou blanc - Marque l'unité

6 Autopropulsion – Ration du sage

7 Professions spécifiques 3

−A précédé le R N

8 Il coule à travers la Sibérie

9 Lumière de la ville

Détîntes

10 Circonférence au sommet – Personnel

